

COP régionales

Point d'étape



Depuis le lancement en novembre 2023 par le ministre Christophe Béchu de la première COP dans la région Grand-Est, 15 COP régionales se sont tenues en métropole et en outre-mer. La COP d'Île-de-France, qui se tient le 2 avril, est l'avant-dernière à être lancée en métropole. Elle est l'occasion de réaliser un point d'étape.

Véritables espaces de discussion stratégique, les COP régionales permettent de décliner localement la planification écologique. Définie nationalement par le plan France Nation verte, la planification écologique prévoit des objectifs de réduction des gaz à effet de serre (-55 % d'ici 2030), de protection de la biodiversité et de meilleure gestion de nos ressources. La France est le seul pays à s'être doté d'un tel plan.

Chaque COP régionale mobilise, sous la coanimation du préfet de région et du président du conseil régional, tous les échelons des services de l'État et les élus locaux. Elle rassemble également les parlementaires, les acteurs du monde économique (représentants des entreprises du secteur industriel et agricole, ensemble des organismes consulaires...) et les acteurs de la société civile (associations environnementales, association de consommateurs, jeunes...).

Pour réussir cette concertation, les services de l'État en région ont été particulièrement impliqués avec :

- une équipe projet rassemblant le SGAR et la DREAL installée dans chaque région ;
- les DDT en appui des collectivités pour la phase de diagnostic ;
- des réunions mensuelles de suivi avec le SGPE et le CGDD, auxquelles sont associées la DRAAF et la DREETS et les services de la Région ;
- des personnes dédiées aux COP (experts de haut niveau ou secrétaires généraux des COP) recrutés dans certaines régions.

Les COP ont été créées avec l'idée que la transition écologique ne peut pas être imposée d'en haut, car chaque territoire est unique avec des besoins différents. Les COP permettent ainsi de responsabiliser l'ensemble des acteurs de la région pour adapter les objectifs nationaux à l'échelle de chaque territoire et identifier les leviers d'actions pour les mettre en œuvre.

Les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN
DIAGNOSTIC PARTAGÉ
DU TERRITOIRE



CONDUIRE
UN **DÉBAT**

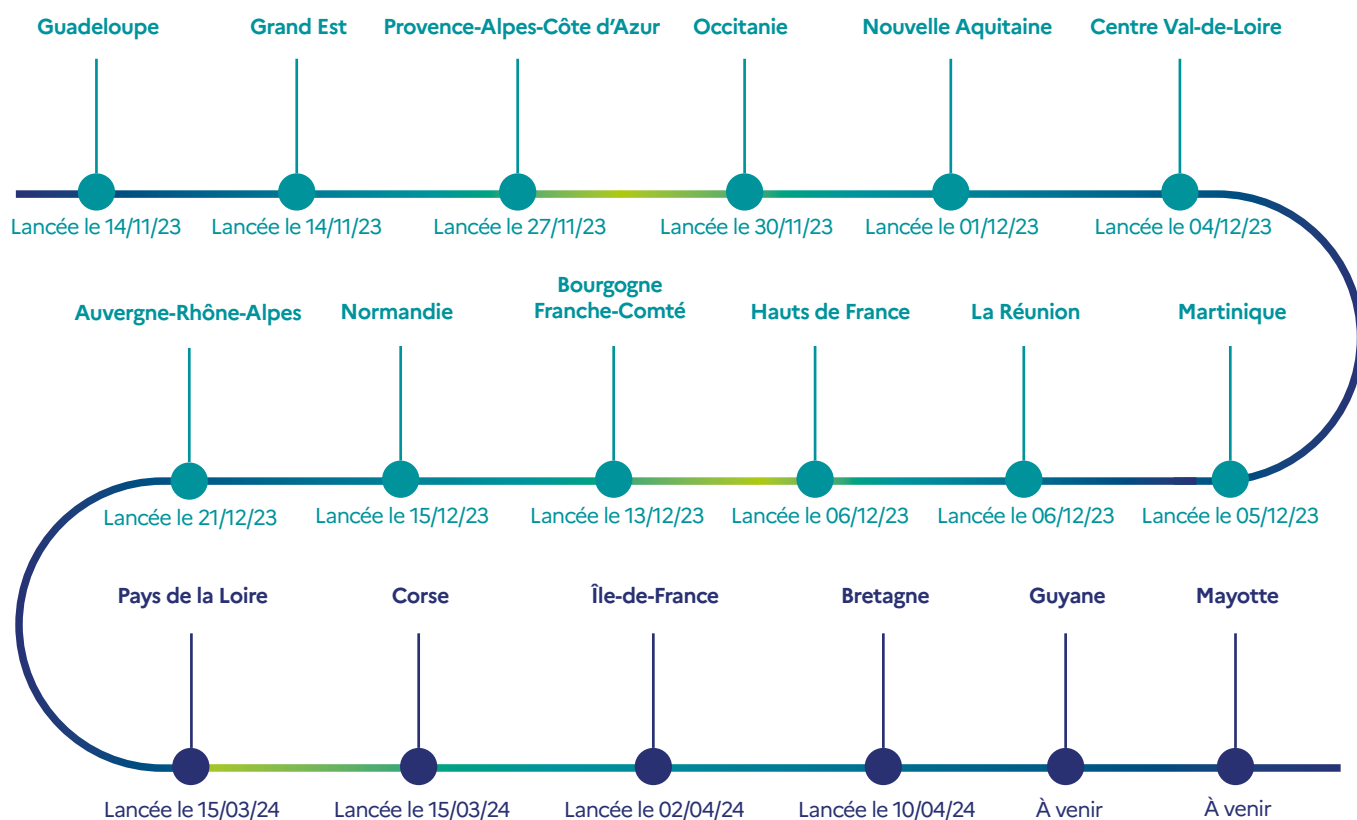


DÉCLINER LES
ACTIONS À MENER
À L'ÉCHELLE
INFRARÉGIONALE



ÉTABLIR UNE
FEUILLE DE ROUTE
RÉGIONALE 2030

15 COP déjà lancées



Chiffres clés

- **3 000** personnes présentes au total lors des lancements
- **100%** des COP installées ont engagé leur diagnostic
- **70%** de réponses aux questionnaires lors des diagnostics

Les groupes de travail

- **8** groupes de travail par région, soit 120 groupes de travail au total
- Jusqu'à **300** participants par réunion
- Environ **160h** d'échanges
- Des débats ouverts à toute la société civile (professions agricoles, associations de consommateurs, associations de protection environnementale, personnel hospitalier, syndicats forestiers, chambres consulaires, associations d'usagers des transports, etc.). Une démarche structurée autour des 6 thématiques de France Nation verte : mieux se loger, mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux consommer, mieux produire et mieux préserver et valoriser nos écosystèmes.

Des groupes de travail transverses complémentaires ont été mis en place dans certaines régions pour traiter par exemple de l'adaptation, des enjeux d'emploi et compétences, de santé...

Focus sur des exemples de pratiques inspirantes

Phase des diagnostics

- **La région Hauts-de-France** a présenté la démarche des COP dans les instances de gouvernance thématique existantes (comité régional biodiversité, comité de bassin, comité régional de l'énergie...).

Phase des débats

- **La région Occitanie** a organisé une séquence en deux temps : d'abord des groupes de travail thématiques, puis des groupes de travail départementaux pour s'approprier les résultats des groupes thématiques et commencer à définir leurs modalités de mise en œuvre sur le territoire.
- **La région Normandie** prévoit des réunions des groupes de travail par thématique France Nation verte : d'abord avec un nombre limité d'experts (environ 20 personnes) puis une réunion en format élargi avec l'ensemble des participants volontaires, avec la possibilité offerte d'effectuer toute contribution via un espace collaboratif ouvert à l'ensemble des parties prenantes.

Participation citoyenne

- **La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Centre - Val de Loire** envisagent, à l'instar d'autres régions, des dispositifs de participation citoyenne qui pourraient s'appuyer notamment sur une consultation de la feuille de route via une plateforme en ligne.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir • Mobiliser • Accélérer